

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24209**

Intitulé

MASTER : MASTER Management sectoriel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours-type :

management des établissements de santé (MES) -

Management des organisations soignantes (MOS) -

Qualité, risque, innovation (QRI)

parcours Management des établissements de santé [MES]: direction d'établissement ou de service, , gestion d'établissements de santé et d'établissements ou de services médico-sociaux,...).

Le parcours Management des organisations soignantes [MOS] :encadrement supérieur dans la fonction soins. Le master s'entend à former des professionnels en mesure de coordonner l'action des personnels paramédicaux, à l'interface entre le projet de soins et les responsabilités de gestion intégrant à la fois des savoir-faire « politiques » et/ou « stratégiques » au regard de l'évolution de la Gouvernance hospitalière.

Le parcours Qualité, Risque, Innovation [QRI] : pilotage de la qualité en établissement de santé.

Parcours MES : Être capable de participer à l'élaboration du projet et de la stratégie d'établissements, contribuer à l'élaboration d'une politique dans les différents domaines de la gestion des établissements, être capable de valoriser l'activité des professionnels de santé tout en respectant les impératifs de gestion.

Parcours MOS : Réaliser la coordination des activités soignantes avec le ou les responsables médicaux, répartir les ressources, élaborer et mettre en œuvre un projet de soins en cohérence avec le projet médical, en suivre l'exécution et les résultats, être capable de valoriser l'activité des professionnels de santé tout en respectant les impératifs de gestion.

Parcours QRI : Savoir mener un audit de conformité et un audit d'efficience, procéder une analyse de risques et conduire et mettre en œuvre une politique qualité et de gestion des risques, être capable de valoriser l'activité des professionnels de santé tout en respectant les impératifs de gestion.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout établissement privé ou public dans le secteur de la santé (Hôpitaux, cliniques, Ephad...).

Directeur / Directrice d'établissement privé ou public de santé;

Directeur des soins;

Directeur de la qualité;

Cadre administratif dans un établissement de santé;

Cadre supérieure de santé;

Cadre de pôle;

Cadre de santé.

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Réglementation d'activités :

Les directives européennes en matière de santé publique, de circulation des professionnels, de temps de travail et de concurrence.

La loi du 31 juillet 1991, l'ordonnance du 24 avril 1996, la loi du 2 janvier 2002, l'ordonnance du 2 mai 2005, la loi du 21 juillet 2009.

La réglementation et les préconisations établies par l'HAS et les agences sanitaires.

Les règlements relatifs aux entreprises de secteurs sensibles avec obligation de démarches qualité, sécurité environnement, selon référentiels internationaux (ISO 9000, 14000, OHSAS 18001...) ou sectoriels (ISO 9100...).

Le Document Unique, la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques (NRE), et les documents de référence internationaux (Agenda 21, etc.).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres de M1 et de M2 décrits ci-dessous :

Master 1- semestre 1 et 2 60 ECTS

UE 1 : Systèmes et politiques de santé (9 ECTS)

UE 2 : Environnement juridique (9 ECTS)

UE 3 : Outils pour le dialogue de gestion (11 ECTS)

UE 4 : Management des processus organisationnels (10 ECTS)

UE 5 : Pratiques professionnelles option Gestion (21 ECTS)

Master 2 - parcours Management des établissements de santé (MES) semestres 3 et 4 - 60 ECTS

U.E.1 Compétences transverses au management des organisations de santé (13 ECTS)

- Définir le cadre juridique en santé
- Appréhender les questions de l'éthique contemporaine
- Transformer les organisations
- Innover dans les organisations de santé

U.E.2 Élaboration de la stratégie d'un établissement de santé (17 ECTS)

- L'établissement dans son environnement
- GRH et gestion des compétences
- La gestion des flux
- Analyse financière et contrôle de gestion
- Économie de l'évaluation

U.E.3 Analyse réflexive des situations de management (30 ECTS)

- Travailler ensemble
- Comparer les modes de management
- Analyser l'expérience en management
- S'exprimer à l'international

Master 2 - parcours Management des organisations soignantes (MOS) semestres 3 et 4 - 60 ECTS

U.E.1 Compétences transverses au management des organisations de santé (13 ECTS)

- Définir le cadre juridique en santé
- Appréhender les questions de l'éthique contemporaine
- Transformer les organisations
- Innover dans les organisations de santé

U.E.2 Management des soins (15 ECTS)

- Management stratégique des soins
- Gestion économique et financière des prestations de soins
- Analyse de l'activité et gestion des métiers et des compétences soignantes
- Analyse financière et contrôle de gestion
- Évaluation des pratiques professionnelles et des organisations en santé

U.E.3 Conduite du changement dans les organisations soignantes (32 ECTS)

- Affirmer son leadership
- Manager son projet
- Anglais médical

Master 2 - parcours Qualité, Risque, Innovation (QRI) semestres 3 et 4 - 60 ECTS

U.E.1 Compétences transverses au management des organisations de santé (13 ECTS)

- Définir le cadre juridique en santé
- Appréhender les questions de l'éthique contemporaine
- Transformer les organisations
- Innover dans les organisations de santé

U.E.2 Audit qualité (23 ECTS)

- Les principes de l'audit qualité d'efficience
- Les méthodes de l'audit d'efficience

U.E.3 Gestion des risques (24 ECTS)

- Généralités et concepts associés au management des risques
- Management des risques
- Continuité d'activité et gestion de crise
- Management global des risques opérationnels
- Les facteurs humains et organisationnels

- Gestion financière et assurantielle du risque

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X			Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X			Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X			Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X			Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X			Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X			Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp>

Autres sources d'information :

<http://www.iae-effel.fr>

<http://montsouris.u-pec.fr>

UPEC

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Créteil]

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Gustave Eiffel

Mail des Mèches

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

ESM Formation et recherche en soins

2, rue Antoine Etex

94000 Créteil

Historique de la certification :

Certification précédente : Master à finalité Professionnelle et Recherche Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Management et santé Spécialités : Management des établissements de santé [FA] et Management des organisations soignantes [FC]